

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal
du 06 Novembre 2014 à 20 h 30
sur convocation en date du 29/10/2014

Présents : M. TEXIER Pierre – M. GALLAIS Gérard – M. ARROYO-BISHOP Daniel – M. GANTHY Philippe – M. COVELA RODRIGUEZ Guillaume – M. CHEVALIER Bruno – M. GUILLOT Fabrice - Mme RICHAUD Babette – Mme CHENET Dany – Mme PARMENTELOT Nadine – Mme BEAUBEAU Maryse

Absents : Emmanuelle GUIBERTEAU qui a donné pouvoir à G. COVELA RODRIGUEZ
Sylvie ALBERT qui a donné pouvoir à P. TEXIER
Jean-François DECQ qui a donné pouvoir à M. BEAUBEAU

Secrétaire de séance : Maryse BEAUBEAU

Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour, par contrainte de temps sur les décisions à prendre :

- Délibération commission des impôts directs
- Demande d'autorisation de parking et de vente d'un commerçant-ambulant
- Date de réunion pour la révision des listes électorales
- Information sur le chantier « réfection du réseau d'eau potable (rue St Jean à La Vergne)
- Délibération tarif gîtes

Vote : Tous pour

ORDRE DU JOUR :

- 1) Adoption du PV du 02-10-2014
- 2) Arrêté avec dernier avis de mise en conformité avant fermeture d'un ERP (établissement recevant du public)
- 3) Photocopieur : photocopies effectuées par les associations, codes, cahier de relevé compteur
- 4) Achat de panneaux de signalisation
- 5) Achat de guirlandes de Noël/Installation de nouveaux branchements
- 6) Electricité de la salle des fêtes et découverte de la panne du système de ventilation
- 7) Visite de la commission voirie-agriculture à Romefort
- 8) Problème de stationnement aux abords des passages à niveau- demande SNCF- marquage au sol- contravention pour stationnement dangereux
- 9) Assemblées générales des associations- domiciliations des associations
- 10) Suivi du dossier « dépôt de plainte pollution des sols »
- 11) Dépôt de plainte-acte de vandalisme
- 12) Création d'un registre des équipements (de travail et de sécurité) alloués au personnel
- 13) Demande de mise à disposition du parc du château pour un vin d'honneur
- 14) Devis pour la réalisation de la mise en ligne des réservations des gîtes sur le site internet de la mairie
- 15) Achat de détecteurs de fumée pour les gîtes
- 16) Recensement de la population : changement de coordonnateur et nomination de 2 agents recenseurs
- 17) Délibération pour les dons faits par la mairie (CCAS)
- 18) Décision sur l'achat de colis de fin d'année pour le personnel

- 19) Doubles des clefs pour certains conseillers- Cadenas à code
- 20) Taxe d'aménagement
- 21) Travaux d'aménagement et de mise en sécurité dans l'ancien secrétariat et l'ancienne salle des mariages
- 22) Délibération commission des impôts directs
- 23) Demande d'autorisation de parking et de vente d'un commerçant-ambulant
- 24) Date de réunion pour la révision des listes électorales
- 25) Information sur le chantier « réfection du réseau d'eau potable (rue St Jean à La Vergne)
- 26) Questions diverses

Le conseil aborde les différents points de l'ordre du jour :

1) Adoption du PV du 02-10-2014

Vote : Tous pour

2) Arrêté avec dernier avis de mise en conformité avant fermeture d'un ERP

Un courrier de la Sous-Préfecture, concernant une mise en demeure de conformité concernant un établissement recevant du Public est lue pour information. Si les conditions demandées par la Sous-Préfecture ne sont pas réunies, la municipalité aura obligation de fermer l'établissement.

3) Photocopieur : photocopies des associations, codes, cahier de relevés compteur

L'association AAPPMA conteste la facture de 970 photocopies pour 97 euros proposée par la Mairie : Monsieur le Maire pense qu'il y a eu un problème de comptage et propose la réduction de cette facture à hauteur de 15 euros conformément aux données fournies par ladite association.

Vote : 12 pour, 2 abstentions

Monsieur le maire souhaite que cela ne se reproduise plus et demande qu'un cahier avec relevé de compteur et signatures des demandeurs soit mis en place au niveau du secrétariat. Monsieur GANTHY informe que l'accès à l'historique mémoire et comptage du photocopieur sera désormais disponible et consultable à volonté par l'ordinateur du maire.

4) Achat de panneaux de signalisation

Suite à plusieurs réunions de la commission « Circulation/Aménagements Routiers », il a été convenu de compléter, par tranches, les manques dans la signalisation. Nous avons pour l'instant les meilleurs prix auprès de l'entreprise GIRAUD, domiciliée à Port-d'Envaux, moins chère que la Société SIGNALS. Un premier achat à hauteur de 600 € va être réalisé. Nadine PARMENTELOT précise qu'il faudrait enlever les panneaux « Camping ».

5) Achat de guirlandes de Noël/Installation de nouveaux branchements

Comme nous l'avons déjà évoqué, la municipalité a décidé d'améliorer ses décors de Noël. Il s'agit d'acheter progressivement des nouvelles décorations et d'installer les branchements correspondants.

Dépenses pour de nouvelles guirlandes : 450 €

Dépenses pour les branchements : 500 €

Le conseil décide aussi de mettre à l'étude la réalisation d'une tranchée pour le réseau d'alimentation électrique afin de décorer le Sapin de Noël de 2015. Selon le budget, des guirlandes lumineuses pourront y être ajoutées.

6) Electricité de la salle des fêtes et découverte de la panne du système de ventilation.

A l'occasion d'investigation sur la panne des branchements électriques 380v de la salle des fêtes, monsieur Gallais 3^{ème} adjoint et l'électricien mandaté ont découvert que le système de ventilation avait été volontairement bloqué du fait de son dysfonctionnement.

Les utilisateurs qui se plaignaient des **chaleurs étouffantes à l'intérieur des locaux** en période estivale ont donc la réponse à leurs interrogations.

Monsieur le Maire rappelle qu'un système de ventilation est obligatoire et qu'il est navrant d'avoir fait des « économies » sur la sécurité.

Le premier devis de remise en fonctionnement s'élève à 3100€. Cette dépense imprévue ne sera possible que sur le budget de 2015.

7) Réunion de la commission Voirie-agriculture à Romefort.

Des habitants de Romefort se plaignent d'écoulements d'eau de pluie et de ruissellement dans leur propriété. La Municipalité va remettre en état et entretenir les canalisations communales d'évacuations des eaux pluviales. Mais elle ne pourra pas intervenir sur les installations et les aménagements successifs privés. Ceux-ci restent à la charge des propriétaires.

8) Stationnement dangereux aux abords des passages à niveau- demande SNCF- marquage au sol

Les stationnements interdits et dangereux ne sont pas respectés dans plusieurs endroits du village et notamment aux abords des passages à niveaux (mise en garde de la SNCF). Le marquage au sol va être refait pour éviter les contestations. En cas de non-respect du stationnement, les gendarmes seront sollicités.

Bruno CHEVALIER émet l'idée de la création d'un poste de garde-champêtre affecté à la CDC.

9) Assemblées générales des associations - domiciliations.

Les conseillers municipaux ont participé à la quasi-totalité des assemblées générales des différentes associations

Pour la plupart des associations, les assemblées générales sont validées, et nous félicitons tous les nouveaux ou anciens membres pour leur investissement.

Nous rappelons que lors d'une réunion, le conseil municipal a pris la décision que plus aucune association ne serait domiciliée à la mairie de Taillebourg.

Pour information, voici quelques exemples justifiant cette prise de décision :

- ces derniers jours, est arrivé sur le fax de la mairie, une convocation médicale nominative pour des personnels d'une association. Hormis que les dossiers médicaux doivent rester confidentiels, il n'est pas dans les attributions du secrétariat de la mairie de traiter de telles informations à destination des associations.
- une association est venue en mairie pour demander au secrétariat de « mettre en page » et imprimer ses documents. Là encore, il n'est pas dans les attributions du secrétariat de la mairie d'effectuer ces tâches.

Le personnel et les élus restent bien sûr à la disposition des associations pour les conseils, informations et renseignements divers. Mais au vue de la décision prise par le conseil municipal, il sera maintenant considéré que le personnel (administratif ou technique) qui effectuerait des tâches incombant aux associations, se placerait en situation de **faute professionnelle**.

D'autres parts, pour éviter de mettre les participants d'une animation en danger et d'exposer les élus à de graves poursuites judiciaires, monsieur le Maire interdit les branchements « sauvages » sur les tableaux électriques et, comme ce fut le cas, en amont des protections (prise de terre, disjoncteur). Dorénavant les interventions de ce type seront soumises à autorisation et réalisées par des entreprises spécialisées et mandatées. Actuellement, un maire et sa deuxième adjointe sont en attente de confirmation de 2 et 3 ans d'emprisonnement pour « non observation et obligation de règles de sécurité ayant entraîné la mort »

La municipalité rappelle que les subventions, prêts de locaux et mises à dispositions seront dépendantes des productions de bilans moraux et financiers.

Avec le changement de locaux, les associations peuvent disposer de la boîte aux lettres sise « Parc du château » sur le bâtiment de l'ancienne mairie. Il leur appartient de venir récupérer une clef de cette boîte à la mairie, 2 Place du marché.

Maryse BEAUBEAU qui a participé à l'assemblée générale des « Aînés de la Tour » fait part de leur déception de voir passer leur subvention de 150 € à 100 € et qu'ils vont faire un courrier dans ce sens au Maire.

Monsieur GANTHY précise, concernant leur manifestation de ne pas vouloir changer leur jour d'activité du Lundi au profit du Mercredi en raison des rythmes scolaires, qu'ils se sont positionnés en « entrave au fonctionnement de l'Ecole de la République ».

Monsieur le Maire, d'accord avec cette position, rappelle que les **manifestations sont soumises à déclaration** et que dans ce sens, celle des « Aînés de la Tour », était illégale. D'autres parts, les subventions ne sont pas un dû pour les associations et que ces dernières doivent participer au bon fonctionnement de toutes les activités de la commune. Ce vote a été fait en conseil municipal, il n'est donc pas question de revenir sur celui-ci.

10) Suivi du dossier « dépôt de plainte pollution des sols ».

Monsieur le Maire évoque le dernier entretien qu'il a eu avec l'avocat concernant ce dossier qui suit son cours.

11) Dépôt de plainte-acte de vandalisme.

Un acte de vandalisme a eu lieu Dimanche 26 Octobre au niveau des sanitaires de l'ancien camping. Un témoin a donné les informations qui ont permis de retrouver les auteurs. Ils ont été identifiés par la gendarmerie et vont devoir rembourser les dégâts d'un montant de 198 euros.

La municipalité souhaite déposer plainte s'il y a des récidives et notamment vers les auteurs des dégradations et bris de tuiles sur les salles voutées.

12) Registre des équipements, de travail et de sécurité alloués au personnel.

Un registre des équipements de travail va être tenu à jour pour noter les équipements mis à la disposition des personnels.

13) Demande de cérémonie-vin d'honneur dans le parc du château.

Des futurs mariés demandent une mise à disposition du parc pour un vin d'honneur le 1er Aout 2015.

Le conseil propose :

- pour les Taillebourgeois : parc gratuit s'il y a location de la salle des fêtes ;
25 € pour le parc sans location de la salle des fêtes.
- pour les « extérieurs à la commune » :
25 € pour le parc s'il y a location de la salle des fêtes ;
50 € pour location du parc seul.

Une convention devra être établie précisant un lieu d'installation du vin d'honneur, une distance de sécurité vis à vis des balustrades, le respect et la propreté des lieux et des abords et la responsabilité des organisateurs.

Vote : Tous pour

14) Devis pour la réalisation de la mise en ligne des réservations des gîtes sur le site internet de la mairie

Pour pallier à l'abandon temporaire au label « Gîtes de France » d'un coût de 970 € pour l'année 2015, la municipalité va expérimenter pour cette année les réservations par l'intermédiaire de son site internet. Le coût : 350 € pour la mise en place par notre webmaster.

Vote : Tous pour

15) Achat de détecteurs de fumée pour les gîtes.

Pour devancer la loi d'obligation d'installation, des détecteurs de fumée vont être achetés et installés dans les gîtes. Monsieur Gérard GALLAIS annonce les tarifs : environ 30 €, le kit de 4.

16) Recensement de la population : changement de coordonnateur et nomination de 2 agents recenseurs.

Suite au désistement de madame Laurence Weil dit Morey pour des raisons professionnelles, nous devons choisir un nouveau coordonnateur et deux agents recenseurs.

Après consultations sont proposés :
Angélique HARVOIRE, coordonnateur communal
Catherine SARRAZIN, agent recenseur
Claudette AUDUREAU, agent recenseur

Vote : Tous pour

17) Délibération pour les dons.

Cette délibération permet de recevoir et d'enregistrer auprès du trésor public, les différents dons et collectes (de mariage par exemple) au profit de la municipalité.

Vote : Tous pour

18) Colis de fin d'année pour le personnel.

Le personnel préfère-t-il recevoir un colis de Noël ou une prime de fin d'année ?
Après enquête auprès d'eux, c'est la prime qui a retenu leur préférence.

Vote : Tous pour

19) Doubles des clés pour certains conseillers- Cadenas à code.

Certains conseillers, du fait de leur présence régulière dans les locaux, doivent bénéficier de clés pour accéder à différents bâtiments.

Monsieur le Maire propose des cadenas à code (moins onéreux), pour certains accès.

Maryse BEAUBEAU dit qu'il faut absolument conserver des doubles en Mairie pour les diverses interventions des Artisans.

20) Délibération Taxe d'aménagement.

Monsieur le Maire pense que la taxe d'aménagement n'est pas adaptée et propose un changement :
En effet cette taxe concerne en priorité les arrivants dans le village et elle peut être augmentée (similaire aux communes limitrophes).

Il expose les différentes combinaisons possibles et les différentes exonérations, notamment la réduction de 50% sur les 100 premiers m² d'habitation.

Après en avoir débattu, le conseil propose de passer la Taxe d'aménagement de 2% à 3% pour 2015.

Vote : Tous pour

21) Travaux d'aménagement et de mise en sécurité dans l'ancien secrétariat et l'ancienne salle des mariages.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la pertinence de l'utilisation de l'ancien secrétariat et de l'ancienne salle des mariages. Ces salles pourraient être mises à disposition pour les rythmes scolaires et autres réunions.

Mais cela nécessite une mise en sécurité obligatoire.

Il s'agit d'investir 6000 € réparti de la manière suivante :

- 4000 € pour le blindage des vitres,
- 800 € de protection électrique (les prises doivent être inaccessibles aux enfants),
- 1200 € d'extincteurs et de contrôles de conformité.

Le Maire annonce qu'il n'y aura pas d'incidence sur le budget « investissement », car l'achat du terrain pour la nouvelle école est diminué de 20000 € car les taxes sont moins importantes que prévu. Par décision modificative du budget prévisionnel, une partie de cette somme sera « basculée » sur ce projet.

Vote : Tous pour

22) Délibération commission des impôts directs

La liste retenue par le centre des impôts est proposée au conseil municipal pour délibération.

Vote : Tous pour

23) Demande d'autorisation de parking et de vente d'un commerçant-ambulant (plats préparés).

Après en avoir débattu, le conseil autorise l'installation :

- 1 fois par semaine
- du 1^{er} Octobre au 30 Avril
- pas le samedi
- pas de pizza
- pas de pain
- pas d'épicerie

24) Date de réunion pour la révision des listes électorales.

Les dates retenues sont le Jeudi 27 Novembre ou Vendredi 28 Novembre

25) Information sur le chantier « réfection du réseau d'eau potable » (rue St Jean à La Vergne).

Il faut prévoir des panneaux et lettres d'information expliquant le déroulement des travaux.

26) Délibération tarif gîtes.

Il faut délibérer pour pouvoir prévoir des locations « à la journée » pour les locataires souhaitant prolonger leur séjour.

Le tarif de la journée supplémentaire s'échelonne de 30 à 50 € suivant les gîtes.

Vote : Tous pour

27) Question diverses.

Bruno CHEVALIER présent à une réunion de CDC informe que cette dernière prévoit une centrale d'achat pour les cantines.

Il fait part aussi au conseil :

- de la localisation d'arbres dangereux,
- de la réalisation très prochaine d'un fossé de drainage à la Bécaudière,
- de l'entretien des évacuations d'eau pluviale à Romefort,
- de la prise en compte, par la Municipalité, de l'entretien d'un terrain aux Maçons mais qui sera « facturé » au contrevenant.

Gérard GALLAIS fait un compte-rendu de la réunion avec le service des Voies d'eau du Conseil Général.

Daniel ARROYO-BISHOP évoque le problème des plantes invasives sur les murs de notre Patrimoine.

Philippe GANTHY et Guillaume COVELA RODRIGUEZ évoquent des problèmes de sécurité aux abords de l'Ecole avec des parents qui ne respectent pas la limitation de vitesse, circulent jusqu'à la grille et font des demi-tours au milieu des enfants.

Nadine PARMENTELOT se chargera de l'organisation du 11 Novembre en l'absence de Maryse BEAUBEAU.

Fabrice GUILLOT informe que le placard d'informations municipales de la Brossardière est défectueux

Séance levée à 01H30